

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE:

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge le 1^{er} février 2023, laquelle se tiendra à 19 h, à la salle Jeanne-Gariépy du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

(Numéro 2022-40051)

Nature et effets: La demande vise à permettre la transformation du local du rez-de-chaussée

de l'ancien « Studio L'Envol », situé au 295, rue L'Annonciation Sud en

logement, alors que la réglementation en vigueur ne le permet pas.

Localisation: Cadastre: 6139891

295, rue L'Annonciation Sud Matricule : 3042-21-4643

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 11° JOUR DE JANVIER 2023

Catherine Denis-Sarrazin

Greffière